



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

BENOIT HAMON
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA
CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 février 2013
N° 411

Ouverture d'une consultation publique sur les caractéristiques du futur registre national des crédits aux particuliers

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances, et Benoit HAMON, ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, ont ouvert aujourd'hui une consultation publique sur les caractéristiques d'un registre national des crédits aux particuliers.

En effet, parce qu'il serait un outil précieux dans la lutte contre le surendettement, parce qu'il responsabiliserait les acteurs, prêteurs et emprunteurs, mais aussi parce qu'il contribuerait à améliorer l'accès au crédit et à favoriser la saine concurrence entre établissements de crédits, le Gouvernement envisage de créer un registre national des crédits aux particuliers dans le cadre de la loi sur la consommation qui sera présentée au printemps prochain.

Au préalable, le Gouvernement a souhaité solliciter l'avis des différentes parties prenantes sur un certain nombre d'orientations, sous la forme d'un questionnaire disponible [ici](#).

La consultation est ouverte jusqu'au 27 février 2013.

Les réponses, qui resteront confidentielles, doivent être adressées à l'adresse électronique hcp@dgtresor.gouv.fr.

Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82

Cabinet de Benoit HAMON : 01.53.18.41.04